

Ville, le

à

M*

Je, soussigné,, Directeur de
l'Etablissement :,
adresse :,
autorise, M., **pédicure-podologue D.E**, à
intervenir à titre libéral, au sein de l'établissement, afin de dispenser les soins propres à
son domaine de compétence, à la demande des patients, de leur famille ou des équipes
soignantes.

Pour ce faire, il est demandé au pédicure-podologue autorisé de se conformer au
respect du règlement intérieur de l'établissement et du Code de Déontologie professionnel
dont il relève, tant dans le domaine de la bonne pratique que du plateau technique.

Le Chef d'établissement autorise le pédicure-podologue à utiliser son propre
matériel dans l'enceinte de l'établissement.

Fait à, le

Document établi pour faire valoir ce que de droit.

Chef d'établissement
(Coordonnées)

Le pédicure-podologue
(idem)